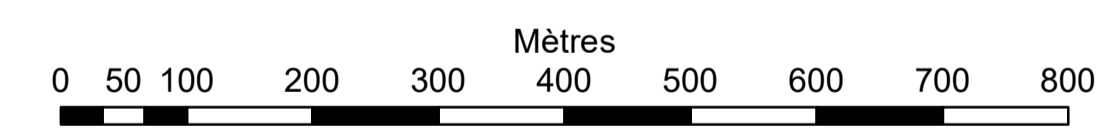


Légende

Milieux humides potentiels	Bandes d'érosion côtières	C - Commercial	I - Industrielle
DESCRIPTIO	TYPE_COTE	CH - Commerce et habitation	P - Publique
Zone de faible courant 20-100 ans	Terrasse de plage	F - Forestière	
Zone de grand courant 0-20 ans	Unités d'évaluation foncière 2025	Ha - Habitation de faible densité	
Périmètre d'urbanisation	Zonage_et_grille_Grande-Vallée	Hb - Habitation de moyenne densité	
Cours d'eau	Codification - Groupe d'usages dominants	Hc - Habitation de forte densité	
	ZC- Conservation		
	AF - Agro-Forestière		

Coordinate System: NAD 1983 CSRS MTM 5
Projection: Transverse Mercator

1:6 000



Cartographie: Pascal C. Savard, B.Sc. Urb
Date d'impression PDF: 2025-06-03



**Annexe 1
Plan de zonage
Carte 2 de 2**

La cartographie des milieux humides potentiels du Québec (CMHPQ) se veut un outil qui réunit un ensemble des sources cartographiques existantes au sein d'une même base de données géographiques. La CMHPQ comprend l'information disponible sur l'emplacement et la délimitation des milieux humides et fournit une classification selon une typologie établie. Ces données doivent donc être utilisées en restant vigilant au regard de leurs caractéristiques ainsi qu'à la délimitation. La CMHPQ vise notamment à fournir l'information la plus complète possible sur la présence potentielle de milieux humides.

Limitations
Les utilisateurs de ces données doivent avoir en tête le caractère potentiel de la localisation des milieux humides représentés, ainsi que les limites associées. En effet, la cartographie des milieux humides potentiels n'a pas la prétention d'être exhaustive ni exacte, puisque celle-ci est une interprétation de plusieurs bases de données réalisées à d'autres fins. Cette cartographie ne doit en aucun cas se substituer à un inventaire détaillé sur le terrain.

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage # 2006-08

Adopté le : _____
Copie certifié conforme le _____

Maire

Secrétaire, Trésorier

Amendements aux plans de zonage	
# Règlement	Entrée en vigueur
2006-08-07	juillet 2015
2006-08-09	novembre 2017
2006-08-12	juillet 2019
2006-08-14	novembre 2019
2006-08-18	septembre 2022
2006-08-19	juin 2023
2006-08-20	février 2023
2006-08-31	décembre 2024